



## INTERVENTION EN SOUTIEN À LAC-MÉGANTIC UN MOIS APRÈS LA CATASTROPHE, L'AIDE SE POURSUIT

AOÛT 2013

Présente à Lac-Mégantic depuis le début des opérations d'urgence, la Croix-Rouge sera encore là au cours des mois et des années à venir à mesure que les individus, les familles et la communauté se rétabliront de la catastrophe.

### AIDE À COURT TERME

Depuis les premières heures, les bénévoles, venus de partout au Québec, et les employés œuvrent sans relâche, comme si chacune des personnes touchées par cette catastrophe faisait partie de leur propre famille. Ils sont à l'écoute des sinistrés autant pour les soutenir en termes de besoins matériels qu'en termes de réconfort.

Le programme d'aide de la Croix-Rouge vise à combler les besoins de première nécessité en complémentarité aux autres programmes. Les bénévoles analysent des besoins des sinistrés afin de leur offrir l'aide appropriée et de soutenir un retour à la vie normale autant pour les individus et les familles que pour les petits entrepreneurs et les organisations communautaires.

### LE FONDS DE LA CROIX-ROUGE PERMET, PAR EXEMPLE :

- ✚ de payer les frais supplémentaires pour un logement temporaire;
- ✚ de donner un coup de pouce aux familles sinistrées et aux travailleurs affectés lors de la rentrée scolaire de leurs enfants;
- ✚ d'aider les travailleurs autonomes, les propriétaires de petites entreprises et les organismes communautaires avec le rachat de marchandises et de machineries ainsi que les frais d'aménagement de leur nouvel emplacement;
- ✚ d'offrir des bourses d'études pour les enfants ayant perdu un parent.



## AIDE À LONG TERME

L'élan de solidarité permettra à la Croix-Rouge de rester sur place aussi longtemps qu'il le faudra. La Croix-Rouge sera là pour les sinistrés au fur et à mesure que des besoins émergeront au cours des prochaines semaines, des prochains mois, voire des prochaines années. Par expérience, nous savons que le chemin du rétablissement peut être long. Pour certains le retour à la vie normale pourrait prendre des années.

Le programme pourra également aider à contrer les effets du stress et de l'anxiété qui découle de ce genre de tragédies et couvrir des besoins complémentaires:

aide psychosociale individuelle et de groupe, accompagnement des familles pour les différentes démarches, aide à domicile, adaptation de résidence pour personnes handicapées, répit (gardiennage), etc.

Comme pour tous les autres fonds dédiés mis en place par la Croix-Rouge au Québec, l'organisation s'est adjointe un comité consultatif formé de membres issus d'organisations locales afin d'établir les priorités et de cibler les groupes de personnes à aider. Ce comité demeurera en place tant et aussi longtemps que les fonds amassés nous permettront d'aider.



Près de 300 bénévoles, dont 82 employés-volontaires libérés par leur employeur, ont été mobilisés et se sont relayés pour soutenir l'opération.



Jusqu'à maintenant 1249 familles ont vu leurs besoins essentiels comblés et elles ont reçu quelque 6842 bons ou cartes d'achat pour qu'elles puissent se procurer ce dont elles avaient besoin ainsi que 1000 trousse de nettoyage.

Montant amassé :

**9,7 MILLIONS \$**

Les frais en lien avec le fonds de soutien à Lac-Mégantic ne dépasseront pas 5 %, ce qui signifie que pour chaque dollar donné, au moins 95 sous iront directement à l'aide aux sinistrés.



*« Des fois, quand tu vas quelque part, on te prend pour un numéro. Ici, avec les bénévoles de la Croix-Rouge, ce n'est pas le cas. On se sent écouté. »*

- Fernande Hallé, sinistrée



**CROIX-ROUGE  
CANADIENNE  
QUÉBEC**

[www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)

# Merci!

SUIVEZ LES ACTIVITÉS DE LA CROIX-ROUGE  
SUR LE WEB

